

# Formation

## LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES ETRANGERES EN FRANCE



**Lundi 12 mai 2025 – 9h à 17h**

L'accès aux droits et prestations sociales des personnes étrangères en France est conditionné au motif de séjour et à la catégorie à laquelle elles appartiennent (ressortissant-e communautaire, ressortissant-e pays-tiers, BPI). Cette journée propose un panorama des différents droits et des conditions d'accès.

### Objectifs

- Connaître le cadre législatif et réglementaire de la protection sociale
- Identifier les conditions particulières exigées des personnes étrangères
- Savoir informer et orienter une personne étrangère

### Contenus

- Principes généraux du droit à la protection sociale des personnes étrangères
- L'accès des personnes étrangères à la protection sociale
- La protection maladie
- Les prestations familiales et assimilées
- Le RSA
- La retraite et assimilée
- Les autres droits (logement, hébergement, éducation, compte bancaire, aide juridictionnelle, permis de conduire, etc.)

**Prérequis** Avoir suivi la formation « Les fondamentaux du droit au séjour des personnes étrangères en France » ou une formation équivalente

**Public** Etudiant-es, volontaires en service civique, bénévoles et professionnel·les en lien avec le public migrant

**Intervenante** Aline COCCHI, juriste ADDCAES spécialisée en droit des étrangers

**Lieu** Chambéry (à préciser lors de la convocation)

**Inscription** 180€ pour les professionnel·les  
Prix libre à l'issue de la formation pour les bénévoles, étudiant-es, stagiaires et volontaires en service civique

**Renseignements** 04 79 72 43 49  
contact@addcaes.org

**Inscription en ligne avant le 5 mai 2025**

<https://framaforms.org/la-protection-sociale-des-personnes-etrangeres-en-france-12052025-1718309141>

**L'ADDCAES est un organisme de formation déclaré sous le n.° 82 73 0037773. Elle est référencée sur le Datadock et certifiée QUALIOPi au titre de la catégorie « actions de formation »**

